

PREPARATEUR
ECS A GAZ A VENTOUSE
SOL



NOTICE D’INSTALLATION ET D’UTILISATION DES PREPARATEURS ECS A GAZ A VENTOUSE.

Nos appareils sont conformes à la directive 90/396/CEE, et sont approuvés pour l'utilisation sur des gaz de type II2E+3+.

Ce manuel à été rédigé par le fabricant et fait partie intégrante du produit et doit être remis au client.

Code : AGV26220-34800
Pages : 18
Edition : 1
Révision : 29/07/2014



SOMMAIRE

1 GENERALITES

Merci d'avoir choisi un produit CALIDÉAL.

Ce manuel a été rédigé pour fournir à l'installateur et au client final des informations et des instructions afin de simplifier les phases de montage et d'utilisation de nos produits.

L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié ou par un centre SAV agréé en suivant les instructions du fabricant. L'installation devra être conforme aux normes et réglementations en vigueurs. Une mauvaise installation peut provoquer des dégâts à des personnes, à des animaux ou à des biens, pour lesquels le fabricant décline d'ores et déjà toute responsabilité.

Vérifier l'état du préparateur ECS. Ne pas l'installer en cas de doute et contacter le vendeur. Les éléments de l'emballage ne doivent pas être dispersés dans l'environnement, ni laissés à la portée des enfants, mais traités conformément à la législation locale en vigueur en matière de traitement des déchets.

Avant toute intervention, de quelque nature que ce soit, sur l'installation, débrancher l'appareil de l'alimentation électrique en désactivant l'interrupteur de l'installation ou le sectionneur prévu à cet effet.

En cas de dysfonctionnement de l'appareil, le désactiver et ne pas tenter de réparer. Contacter exclusivement du personnel qualifié. L'éventuelle réparation doit être uniquement effectuée par un centre SAV agréé en utilisant des pièces détachées d'origine.

S'assurer des caractéristiques physico-chimiques de l'eau, elles doivent être les suivantes :

- **Ph compris entre 6.8 et 7.5.**
- **Th compris entre 12°F et 15°F.**

Si ce n'est pas le cas, il est impératif d'installer un système de traitement et / ou de correction des paramètres de l'eau.

Il est également impératif de protéger l'installation contre le gel.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts provoqués par une erreur d'installation, d'emploi ou par la non-observation des instructions reportées dans ce manuel.

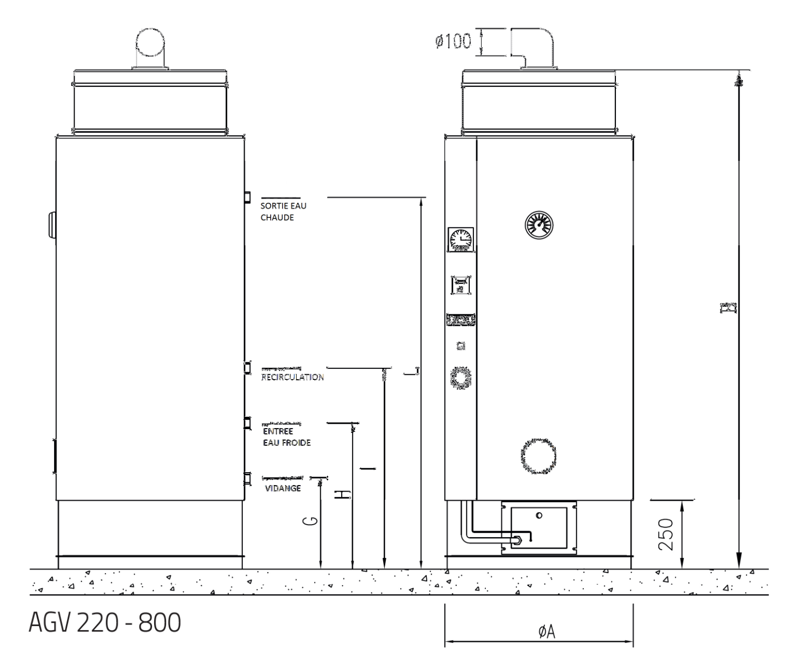
La non-observation des instructions ci-dessus peut endommager l'installation ou l'un de ses composants et faire courir un risque à la sécurité du client final, pour lequel le fabricant décline d'ores et déjà toute responsabilité.

1.1 Remerciements

CALIDÉAL vous remercie pour l'achat de ce préparateur ECS.
Il est fortement recommandé de faire installer cet appareil par un professionnel spécialisé.
La bonne installation du préparateur en suivant les instructions de ce manuel est impérative afin de prévenir tout dysfonctionnement ou risque de danger.



2 DONNEES TECHNIQUES



Préparateur ECS Ventouse			AGV 26220	AGV 31300	AGV 34600	AGV 34800
Capacité		l	220	300	600	800
Dimensions	A	mm	680	680	880	880
	B		1640	1840	2060	2200
	G		390	390	530	630
	H		590	590	730	760
	I		790	790	930	960
	L		1150	1375	1490	1680
Puissance utile		kW	26	31	34	34
Poids vide		Kg	163	195	290	332
Alimentation		V - Hz	230 - 50			
Pression max		Bar	6			
Débit continu Δt 35°C		l/h	564	688	754	754
Débit continu Δt 25°C		l/h	790	963	1056	1056
Temps de chauffe Δt 35°C		Min	23	25	44	58
Temps de chauffe Δt 25°C		Min	17	18	32	42
Puissance absorbée		W	62			
Gaz G20 (20mb)	Débit gaz	m3/h	2,82	3,25	3,55	3,55
	Diamètre injecteur	mm	1,2	1,25	1,3	1,3
	Pression injecteur	mbar	11	12,4	12,4	12,4
Gaz G30 (30mb) / G31 (37mb)	Débit gaz	kg/h	2,1	2,4	2,65	2,65
	Diamètre injecteur	mm	0,72	0,75	0,77	0,77
	Pression injecteur	mbar	28.6 / 36.5	28.5 / 36.5	28.5 / 36.5	28.5 / 36.5
Diamètre. évacuation fumées		mm	60/100			
Diamètre raccordement gaz		"	1/2			
Diamètre raccordement entrée / départ eau		"	1			
Type évacuation des fumées			C12 – C32			
Longueur maxi ventouse	Horizontale (Ø 60/100)	m	3			
	Verticale (Ø 60/100)		2			

Valeurs basées sur conditions standards : T° 15°C, T° entrée eau 10°C, T° consigne 70°C, 1013 mbar.



2.1 Description

Les préparateurs ECS ventouse CALIDÉAL sont constitués des éléments suivants :
- Isolation en mousse de polyuréthane expansé.
- Cuve ballon ECS en acier émaillé protégé par anode magnésium
- Les panneaux extérieurs en acier sont revêtus de peinture époxy-polyester.
- Brûleur acier inoxydable
- Extracteur fumées

Equipements de série des préparateurs ECS ventouse sol CALIDÉAL :
- Mode d'emploi.
- Soupape de sécurité 7 bars.
- Kit transformation GPL.

Options :
- Kit d'évacuation des fumées Ø 60/100 mm (horizontal ou vertical)

2.2 Lieu d'installation

Le lieu d'installation du préparateur est fondamental pour une utilisation adéquate. Prendre en compte les préconisations suivantes:
- Ne pas installer le préparateur ECS dans une pièce d'habitation. Le préparateur doit être installé dans un local dédié (chaufferie, garage, buanderie...).
- Pour faciliter l'entretien, ne pas installer le préparateur dans un endroit exigu.
- S'assurer impérativement de la stabilité du sol sur lequel le préparateur sera installé et que la dalle puisse supporter le poids de l'appareil rempli en eau.

CALIDÉAL décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement ou de dégâts provoqués par la non-observation des instructions reportées dans ce manuel.

3 INSTALLATION

Le préparateur sert à chauffer l'eau du circuit sanitaire et à la stocker.
Avant de raccorder le préparateur, il faut :
- L'accès aux préparateurs est interdit aux personnes (enfants compris) ayant les capacités motrices, sensorielles et mentales réduites, ainsi qu'aux personnes inexpérimentées.
- Ne pas laisser des enfants seuls près du préparateur allumée, car tous les éléments chauds peuvent provoquer de graves brûlures.
- Il est absolument interdit d'utiliser d'autres accessoires de fumisterie que ceux fournis par la société CALIDÉAL.
- Nettoyer soigneusement toutes les tuyauteries pour éliminer tous les résidus de filetages, soudures ou saleté qui pourraient nuire au bon fonctionnement,
- Vérifier que l'installation soit conforme aux DTU et normes en vigueurs.
- Une eau particulièrement dure crée des dépôts de calcaire et par conséquent une diminution de l'efficacité des composants du préparateur, prévoir un traitement si les caractéristiques physico-chimiques sont différentes des valeurs suivantes : **Ph compris entre 6.8 et 7.5 ainsi que le Th compris entre 12°F & 15°F**.
- Prévoir une mise hors gel du préparateur ainsi que du réseau hydraulique.
- S'assurer que la pression d'alimentation en eau soit comprise entre 1 bar et 6 bars, en cas de pression supérieure, installer un dispositif de réduction de pression sur l'arrivée d'eau froide.

Le choix du lieu d'installation du préparateur doit prendre en compte les critères suivants :
- Se situer dans un lieu permettant un fonctionnement facile et fiable et un accès aisé pour son entretien.
- L'installation est interdite dans les pièces d'habitations.
- Prévoir une prise d'alimentation reliée à une mise à la terre en tenant compte des distances à respecter par rapport aux objets ou matériaux sensibles à la chaleur.
- Il est impératif de raccorder à l'égout l'évacuation la soupape de sécurité.

3.1 Distances minimales de sécurité (en mm)

Avant de procéder au montage, choisir le lieu d'installation adéquat du préparateur.
Respecter les distances minimales de sécurité des matériaux sensibles à la chaleur ou inflammables.
Il est nécessaire de prévoir une distance de minimum 300mm au-dessus du préparateur et 500mm sur les côtés afin de pouvoir accéder au préparateur.

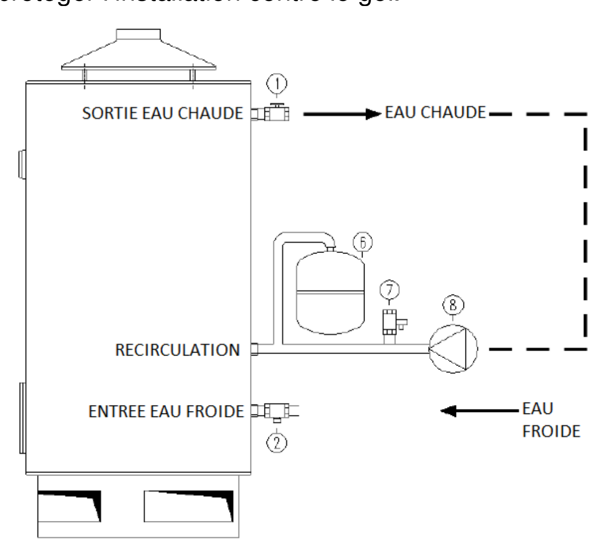
3.2 Raccordements

3.2.1 Réseau hydraulique

Observer impérativement les raccordements hydrauliques tels que reportés dans les spécifications techniques (§ 2).

Il est possible d'installer une pompe de recyclage (non fournie) entre la sortie et le piquage prévu à cet effet (voir spécifications techniques).

Il est impératif d'installer la soupape sanitaire 7b (fournie) ou un groupe de sécurité (non fournie) sur l'arrivée d'eau froide. Le raccordement de l'évacuation du groupe de sécurité vers l'égout est obligatoire.
En cas d'un arrêt prolongé, protéger l'installation contre le gel.



3.2.2 Branchement électrique

Le préparateur doit être branché au réseau électrique. Nos préparateurs sont livrés avec un cordon d'alimentation adapté aux moyennes températures à raccorder sur un sectionneur omnipolaire. Pour changer éventuellement le cordon d'alimentation, s'adresser au fabricant, à un centre SAV agréé ou à un électricien qualifié.

Avant d'effectuer le branchement électrique, vérifier si :

- les caractéristiques de l'installation électrique sont compatibles avec les paramètres reportés sur la plaquette d'identification de l'appareil,
- l'installation prévoit une mise à la terre efficace et conforme à la législation en vigueur, la mise à la terre étant obligatoire,
- le cordon d'alimentation ne doit jamais atteindre une température supérieure de 50℃ à celle ambiante sur toute sa longueur.

En prévision d'un arrêt prolongé de l'appareil, débrancher le cordon ou l'interrupteur. Si l'appareil est alimenté par un cordon et une fiche, cette dernière doit être facilement accessible une fois l'appareil installé conformément au manuel d'instructions.
Si l'appareil n'est pas alimenté au moyen d'un cordon et d'une fiche, il faudra prévoir un sectionneur omnipolaire sur le circuit électrique, avec une distance d'ouverture des contacts de 3 mm au moins.

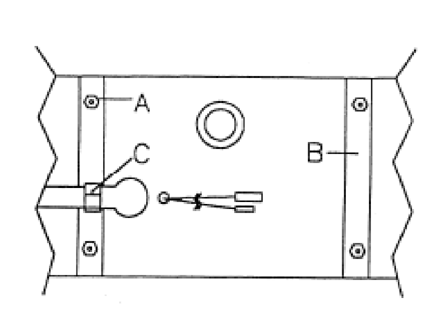
Il est impératif de respecter la polarité phase / neutre lors du raccordement du câble d'alimentation.

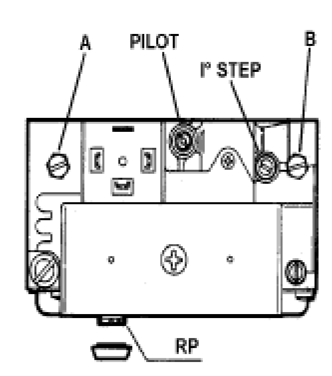
Le fabricant CALIDÉAL décline toute responsabilité en cas de non-observation des instructions sus-indiquées et des consignes de sécurité.

3.3 Changement du type de gaz

Les préparateurs sont livrés prêt à fonctionner au gaz naturel type G20. Pour faire fonctionner ces appareils sur du gaz GPL type G30/G31, utiliser **exclusivement** le kit de changement de gaz fournis avec les appareils. Un appareil de coupure du gaz doit être installé à proximité du préparateur

Procédure :





- Mettre hors tension l'appareil ;
- Fermer le robinet d'alimentation en gaz de l'appareil ;
- S'assurer de choisir le bon modèle d'injecteur en fonction de l'appareil :
  - **AGV26220 : 0.72mm**
  - **AGV31300 : 0.75mm**
  - **AGV34600 et AGV34800 : 0.77mm**
- Desserrer le raccord d'arrivée de gaz **C**, en façade de l'appareil ;
- Desserrer les écrous de fixations **A** de la porte brûleur **B** ;
- Déconnecter les électrodes d'allumage et de ionisation ;
- Retirer la porte brûleur **B** ;
- Dévisser les injecteurs et les remplacer par les modèles adapté au type de gaz ;
- Serrer les injecteurs suffisamment pour faire l'étanchéité ;
- Remettre en place la porte brûleur **B** et resserrer les écrous **A** ;
- Rebrancher les électrodes ;
- Resserrer le raccord d'arrivé gaz **C** ;
- Remettre sous tension l'appareil ;
- Mesurer la pression gaz à l'entrée du bloc gaz (repère **A**), celle-ci doit correspondre aux valeurs d'entré gaz du tableau page 5 ;
- Mesurer la pression gaz en sortie du bloc gaz (repère **B**), celle-ci doit correspondre aux valeurs du tableau page 5, si ce n'est pas le cas, régler cette valeur à l'aide de la vis **RP** sur le bloc gaz ;
- Apposer la nouvelle étiquette de transformation de gaz fournie avec le kit.
- Ne pas oublier de vérifier l'absence de fuites de gaz sur les raccords qui ont été démontés.

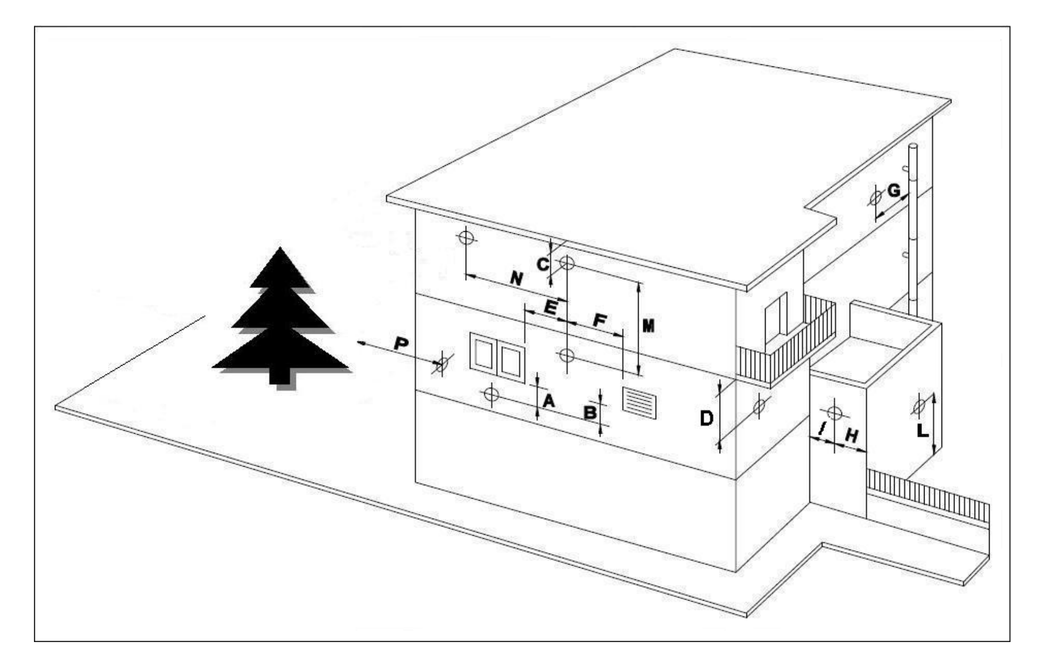
3.4 Conseils pour l'évacuation des fumées

Pour l'installation du préparateur ECS, il est recommandé de s'adresser à des professionnels spécialement formés. Avant d'installer et de mettre en fonction le préparateur, lire attentivement le contenu de ce manuel.

L'évacuation des fumées de cet appareil est du type coaxial en diamètre 60/100mm. N'utiliser que les accessoires fournis par CALIDÉAL.

3.4.1 Implantation des terminaux ventouse

Exemples de distances minimales à respecter pour la mise en place des terminaux de ventouse (en mètres). Se référer au DTU 61.1 P4.		
A	Sous un ouvrant	0.40
B	Sous un orifice de ventilation	0.60
C	Sous un rebord de toit ou une gouttière	0.30
D	Sous un balcon	0.30
E	D'un ouvrant adjacent	0.40
F	D'un orifice de ventilation adjacent	0.60
G	De tubes d'évacuation verticaux ou horizontaux	0.30
H	D'un angle de bâtiment	0.30
I	D'un mur en angle rentrant	1.00
L	Du sol avec terminal sans protection / avec protection (grille) *	1.80 / 0.30
M	Entre deux terminaux verticaux	1.50
N	Entre deux terminaux horizontaux	1.00
P	D'une haie ou plantation	2.00



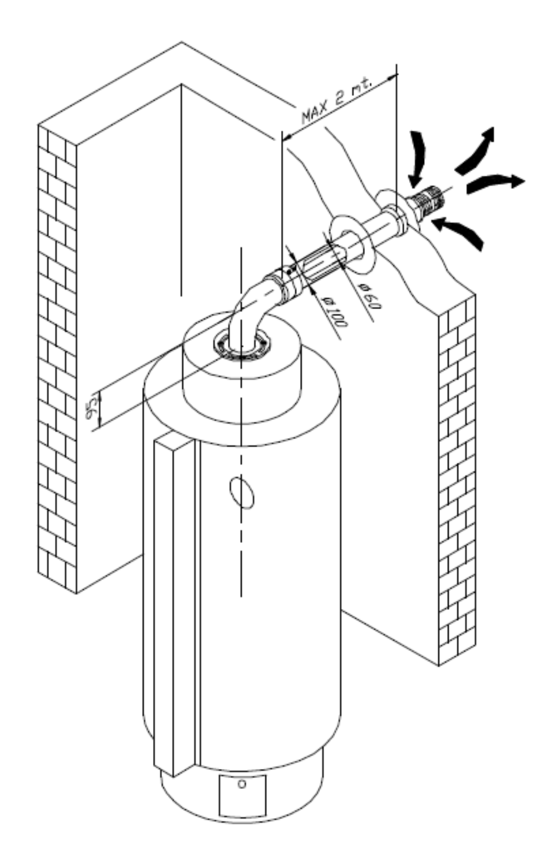
Pour l'implantation des terminaux ventouse, se conformer en tout état de cause aux normes en vigueur (DTU 61.1.P4)

REMARQUES

***** : Les terminaux débouchant directement sur une voie de circulation extérieure doivent être munis de déflecteur inamovible conférant aux produits de combustion évacués une direction la plus parallèle au mur possible.

Les terminaux doivent être placés sur les murs extérieurs du bâtiment tout en respectant les distances minimales reportées dans le tableau ci-dessus. Il est indispensable de garantir que les gaz de combustion sortant de la ventouse ne soient pas refoulés dans le bâtiment ou dans un autre bâtiment adjacent par des ventilateurs, fenêtres, portes, infiltrations naturelles d'air ou climatiseurs. Si un de ces cas devait se vérifier, éteindre immédiatement la chaudière et appeler l'installateur.

3.4.2 Evacuation horizontale (C12)



Longueur maximum d'évacuation des fumées horizontale : 3 mètres.

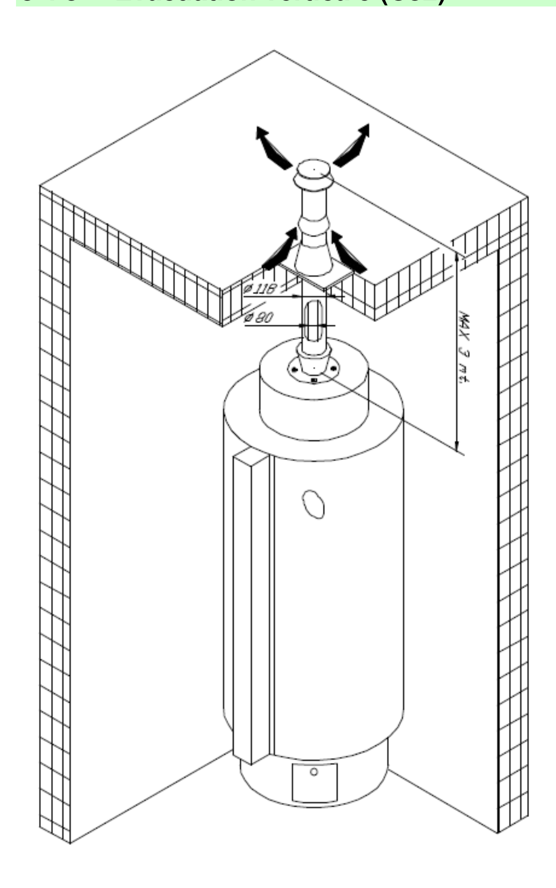
Il peut être installé maximum 2 coudes à 90° ; pour chaque coudes supplémentaires, il faut ajouter :

- Coude 45° : 0.5m
- Coude 90° : 1m

Prévoir une pente de 2% vers l'extérieur afin de permettre l'écoulement des condensats vers l'extérieur et non vers le préparateur.

Se référer au catalogue produit pour les accessoires de fumisteries.

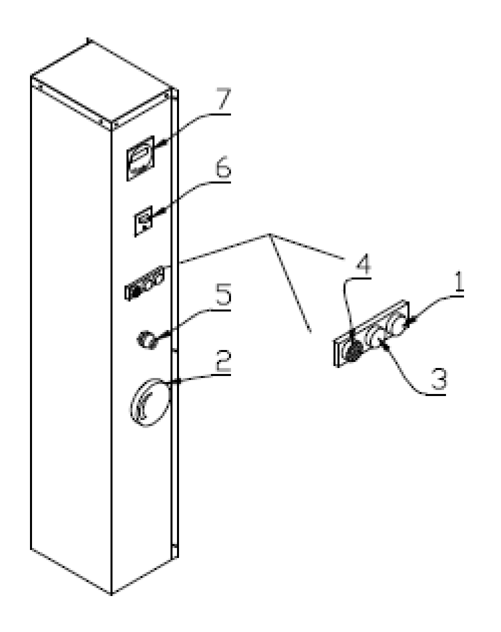
3.4.3 Evacuation verticale (C32)



Longueur maximum d'évacuation des fumées verticale : 2 mètres.

Se référer au catalogue produit pour les accessoires de fumisteries.

4 TABLEAU DE COMMANDE



Le tableau de commande est équipé des éléments suivants :

- **1** Interrupteur Marche / arrêt
- **2** Thermostat régulation
- **3** Bouton reset
- **4** Voyant arrêt flamme pilote
- **5** Réarmement thermostat sécurité
- **6** Testeur anode
- **7** Programmateur

4.1 Programmateur



BOUTON	FONCTION
CLOCK	Réglage de l'heure actuelle ou affichage de l'heure
TIMER	Appuyer sur ce bouton pour passer en mode programme. Il y a 8 On et 8 Off.
DAY	Réglage du jour de la semaine (1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7)
HOUR	Réglage de l'heure
MIN	Réglage des minutes
MANUAL	Sélectionne le mode de fonctionnement (ON, AUTO, OFF)
RESET	Efface tous les programmes enregistrés.
ON	Voyant lumineux de fonctionnement.

4.1.1 Réglages date et heure

Procédure :

- Pour régler le jour, appuyer simultanément sur **CLOCK** et **DAY**. Appuyer ensuite sur DAY pour choisir le jour de la semaine (1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7).
- Pour régler l'heure, appuyer simultanément sur **CLOCK** et **HOUR**. Appuyer ensuite sur HOUR pour choisir l'heure.
- Pour régler les minutes, appuyer simultanément sur **CLOCK** et **MIN**. Appuyer ensuite sur MIN pour choisir les minutes.

4.1.2 Programmation

Procédure :

- Appuyer sur le bouton **TIMER**, « 1 ON » apparaît sur l'écran. Il s'agit du 1er programme de mise en fonction du préparateur.
- Appuyer sur la touche **DAY** pour sélectionner la plage de fonctionnement. Il y a 10 paramètres au choix :
    - 1 : Lundi à Dimanche
    - 2 : Lundi
    - 3 : Mardi
    - 4 : Mercredi
    - 5 : Jeudi :
    - 6 : Vendredi
    - 7 : Samedi
    - 8 : Dimanche
    - 9 : Lundi à Vendredi
    - 10 : Samedi et Dimanche
- Appuyer ensuite sur **HOUR** pour sélectionner l'heure et sur **MIN** pour les minutes.

- Après avoir défini la plage de fonctionnement « 1 ON », appuyer sur **TIMER**, l'affichage « 1 OFF » apparaît. Il s'agit du 1er programme d'arrêt de l'appareil.
- Répéter la procédure pour choisir les jours d'arrêt, ainsi que les heures et minutes du préparateur.

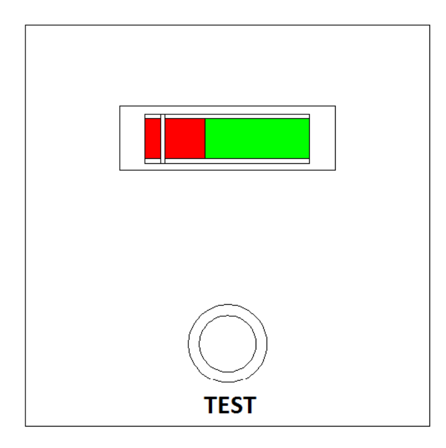
La minuterie permet de programmer jusqu'à 8 plages de mise en route et 8 plages d'arrêt de l'appareil.

4.1.3 Marche / Arrêt

L'appareil peut être mis en fonction en mode manuel, auto ou off. Pour cela, appuyer sur la touche **MANUAL**, le voyant se positionne sous la fonction désirée (ON, AUTO, OFF).
Le fonctionnement sur ON ne prend pas en compte les différents programmes enregistrés.
Le fonctionnement en mode AUTO permet de faire fonctionner l'appareil suivant les différents programmes enregistrés (voir chapitre Programmation).
La mise sur OFF coupe l'appareil.

4.2 Testeur anode

Les préparateurs ECS sol sont équipés de 2 anodes magnésium, 1 en partie haute du ballon et 1 en partie basse.
Il est conseillé de vérifier l'état d'usure de celles-ci régulièrement à l'aide du testeur.
Le testeur est situé sous le programmateur.



Procédure :

- Appuyer sur le bouton **TEST**
- L'aiguille du testeur se déplace soit dans la partie verte soit dans la partie rouge.
- Le rouge indique que l'anode doit être remplacée (si il y a 2 anodes, les 2 doivent être remplacées).
- Si l'aiguille reste dans la zone verte, il n'est pas nécessaire de remplacer les anodes.

5 SCHEMA ELECTRIQUE

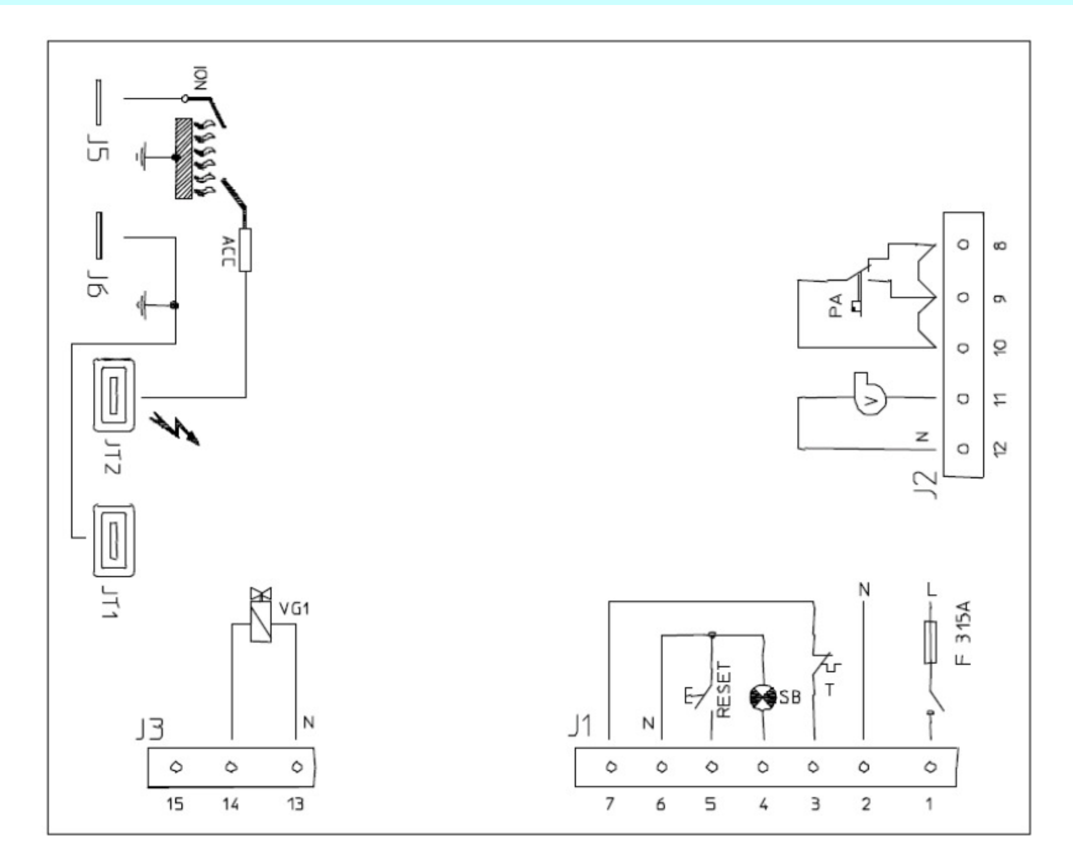
5.1 Schéma de câblage

B A C M PA
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
H
C 1 D
C 2 E
POMPE DE RECIRCULATION NON FOURNIE
GAZ
COM EV1 EV2
I
L
2 3 7 8 F
N L G
ALIMENTATION

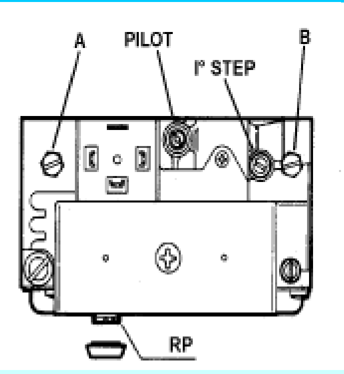
Repère composant	
A	Témoin blocage
B	Reset
C	Pressostat air
D	Thermostat de réglage
E	Thermostat de sécurité
F	Programmateur
G	Interrupteur général
H	Boitier de contrôle
I	Vanne gaz
L	Pompe recirculation (non fournie)
M	Extracteur fumées



5.2 Boitier de contrôle



6 REGLAGES GAZ



6.1 Gaz naturel (G20)

Le préparateur est livré par défaut pour fonctionner sur du gaz naturel (G20).
S'assurer que la pression d'alimentation en gaz soit de 20 mbar et que la pression aux injecteurs corresponde aux valeurs du tableau des spécifications techniques. Si ce n'est pas le cas, agir sur la vis de réglage **RP** (située sous un petit bouchon noir sur le côté du bloc gaz).

Une fois que ce réglage est effectué, s'assurer que la pression d'allumage soit comprise entre 3 et 4 mbar.
Pour cela, stopper le préparateur puis attendre environ 1 minute avant de le rallumer. Pendant la période d'allumage, la pression doit être comprise entre 3 et 4 mbar, si ce n'est pas le cas, agir sur la vis de réglage **I STEP**.

6.2 Gaz liquide (G30 / G31)

S'assurer que le changement de gaz à bien été effectué suivant les indications du paragraphe 3.3 Changement du type de gaz, page 8.
La procédure est la même que pour le réglage au gaz naturel, mais la valeur d'allumage doit être comprise entre 7 et 8 mbar.

7 ENTRETIEN DU PREPARATEUR ECS

Suivre scrupuleusement les instructions de ce chapitre afin de garantir le meilleur fonctionnement de votre appareil et sa longévité.

PRECAUTIONS

1) **Vérifier si le préparateur est éteint et refroidi suffisamment.**
2) **Débrancher la fiche de sa prise de courant.**
3) **Utiliser toujours des outils adéquats afin de ne pas endommager la visserie et les composants de l'appareil.**

A la fin de l'entretien, vérifier si tout est en ordre et assemblé comme au départ.

7.1 Nettoyage des surfaces externes

Utiliser un chiffon de coton mouillé avec de l'eau ou de l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs ou abrasifs pour ne pas endommager la surface du préparateur.

7.2 Entretien de l'appareil

Le préparateur doit être entretenu annuellement par un professionnel qualifié. Cet appareil est équipé de 2 anodes en magnésium qui doivent être remplacée si nécessaire. Elles sont équipées d'un testeur.

Pour accéder aux anodes, procéder comme suit :

- Débrancher l'alimentation électrique de l'appareil ;
- Fermer l'arrivée d'eau froide de l'appareil ;
- Vidanger le ballon d'eau ;
- Desserrer les anodes et les extraire du ballon ;
- Refaire l'étanchéité du filetage des nouvelles anodes à l'aide de filasse ou téflon ;
- Remettre en place les nouvelles anodes ;
- Profiter du fait que la cuve soit vide afin d'enlever le dépôt au fond de la cuve en ouvrant la trappe de visite ;
- Changer le joint de la bride et remettre le tout en place.

L'extracteur doit également être nettoyé tout comme les rampes du brûleur.
Les électrodes d'allumage et ionisation doivent également être nettoyées.

7.3 Conduit d'évacuation :

Ce conduit doit être contrôlé et nettoyé tous les ans. Il est conseillé de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer cette opération. Il convient notamment de vérifier l'état des joints lors de cet entretien et l'étanchéité de celle-ci.

8 PETIT GUIDE DE DEPANNAGE

Si le préparateur **NE** s'allume **PAS, AVANT** de contacter le **SAV, VÉRIFIER** ce qui suit :

- Si la fiche est branché correctement dans la prise de courant,
- Si le robinet de gaz est bien ouvert et l'appareil alimenté en gaz,
- Si le tableau de commande affiche une erreur,
- Si l'interrupteur n'est pas en position **ETEINT**,
- Si le conduit d'évacuation fumée est bien en place, libre et dégagé.

Si après avoir effectué ces vérifications le problème persiste, contacter le centre SAV le plus proche. En attendant la venue du réparateur, <u>NE PAS DEBRANCHER LA FICHE DE LA PRISE DE COURANT</u>, <u>NE PAS NETTOYER</u>, ceci afin de permettre au réparateur de faire toutes les évaluations de la situation.

DÉFAUT	CAUSES DU DÉFAUT	SOLUTIONS
Panneau de commande éteint et l'actionnement des touches est sans effet	• Absence d'alimentation.	• Vérifier si le cordon d'alimentation est branché. • Vérifier si le disjoncteur n'est pas baissé.
Le préparateur ne s'allume pas.	• Absence de gaz	• Vérifier que le robinet gaz ne soit pas fermé
Le préparateur ne s'allume pas.	• Pas de train d'étincelles. • Electrode d'allumage défectueuse. • Le bloc gaz ne s'ouvre pas.	• Vérifier les branchements et les fusibles. • Faire changer l'électrode par le SAV. • Vérifier si le bloc est alimenté.
Le préparateur s'allume mais s'éteint très rapidement	• Electrode ionisation défectueuse	• Vérifier les branchements. • Faire changer l'électrode par le SAV.

Pour tous problèmes, il est conseillé de contacter un centre de SAV agréé.

9 CONDITIONS DE GARANTIE

CONDITIONS DE GARANTIE PREPARATEUR ECS

CALIDÉAL garantit ses composants en acier pendant 2 ans sur la cuve et les autres pièces mécaniques ou électroniques pendant 1 an à partir de la date d'installation.

Pendant la période de garantie, CALIDÉAL s'engage à remplacer gratuitement, franco de port, ou à réparer toutes les pièces reconnues défectueuses, selon l'appréciation sans appel de ses techniciens.

Les pièces remplacées sous garantie restent la propriété exclusive de CALIDÉAL et doivent être retournés franco de port.
Si le défaut de matériau ou de fabrication ne devait pas être reconnu, la ou les pièces retournées restent à la disposition du client pendant 15 jours à partir de la date de la lettre de contestation de CALIDÉAL, ce délai de 15 jours vaut aussi pour les éventuelles contre-expertises.
La garantie ne couvre pas les frais de mains d'œuvre et de déplacements engendrés par le remplacement des pièces.

Ce délai écoulé sans que le client ait donné d'autres dispositions, la ou les pièces retournées seront retenues par CALIDÉAL qui les créditera au client à la valeur de la ferraille.

La réparation ou le remplacement des pièces ne donne pas droit à une prolongation de la période de garantie.

Les termes de garantie sont subordonnés à une bonne condition et à l'entretien d'usage.

CALIDÉAL décline toute responsabilité en cas de dégâts directs ou indirects causés à des personnes ou à des biens par des défauts du produit ou à la suite d'un arrêt forcé de son utilisation.

Quoi qu'il en soit, la validité de la GARANTIE CALIDÉAL est soumise à l'observation des points suivants :
1 - les produits doivent être installés selon la législation en vigueur en la matière,
2 - les caractéristiques physico-chimiques de l'eau d'alimentation doivent être telles à ne pas entartrer ou corroder les pièces,
4 - les raccordements hydrauliques doivent être conformes aux instructions indiquées pour chaque produit.

La garantie CALIDÉAL ne couvre pas :
A- les pièces soumises à l'usure telles que les pièces en fonte, les grilles, les joints, les manettes, le plastique, les ampoules, les témoins, le verre, etc. (anodes,…)
B - les dégâts provoqués par le transport et/ou la manutention,
C - les dégâts provoqués par des manipulations ou modifications non autorisées,
D - les dégâts dus à la coupure d'eau, le gel, les incendies, les surcharges ou les courts circuits électriques, les surpressions hydrauliques, un combustible de mauvaise qualité, les inondations ainsi qu'à des négligences d'entretien ou d'utilisation.

En fin de saison, un nettoyage général du préparateur est obligatoire, effectué par un professionnel qualifié, sous peine de caducité de la garantie.

En cas d'intervention sur place de CALIDÉAL pour des problèmes d'installation et ou de montage non ré solvables autrement, les frais de main d'œuvre et de voyage du personnel seront à la charge de l'appelant.



IMPORTANT !

Pour bénéficier de la garantie, remplir les certificats de garantie joints et retourner un exemplaire à l'adresse ci-dessous :

CALIDÉAL
ZAC LES MARCHES DU RHONE EST
BOULEVARD MARECHAL JUIN
69720 SAINT LAURENT DE MURE

Tel. +33 478 407375
Fax +33 478 489025

LE FABRICANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DEGATS A DES PERSONNES, ANIMAUX OU BIENS PROVOQUE PAR LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.

CALIDÉAL
ZAC LES MARCHES DU RHONE EST
69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE

www.calideal.com

Les données techniques reportées sont indicatives et pas contraignantes.
Dans un souci d'amélioration constante de sa production, le fabricant se réserve le droit de la modifier, sans aucun préavis.